

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/09/2012

Réception par le Prefet : 10/09/2012

Publication : 14/09/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-8-6-9

Séance du vendredi 7 septembre 2012

PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2011 ET 2012 CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU la délibération n° 2010-4-6-5 du Conseil Général du 8 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 - Eau (C01),

VU la délibération n° CG-2011-5-6-4 du Conseil Général du 8 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 - Eau (C01),

VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, en dates des 21 octobre 2011, 30 mai 2012 et 26 juin 2012,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire aux programmes 2011 et 2012 d'Assainissement les opérations figurant en annexes au rapport, ce qui induit au titre du :
 - programme 2011 : 38 400 € de subvention pour l'Assainissement,
 - programme 2012 : 25 676 € de subventions pour l'Assainissement.
- accorde les subventions aux bénéficiaires figurant dans les tableaux joints en annexe.

Les subventions seront imputées au programme C213, Chapitre 204 – Fonction 61 – Nature 204142.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Service Eau Epuration Equipements Ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 07 SEPTEMBRE
2012

**Assainissement
PROGRAMME 2011**

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04588	SOULTZEREN Rue du Rod 2ème partie et liaison Vieux-Chemin	120 000,00	32%	38 400,00
Total				38 400,00

**Assainissement
PROGRAMME 2012**

Annexe 2

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04641	SIA DE LAUW - GUEWENHEIM - SENTHEIM Autosurveillance de quatre déversoirs d'orage	62 800,00	17%	10 676,00
AST04630	UEBERSTRASS Elimination d'eaux claires Grand'ruce	75 000,00	20%	15 000,00
Total				25 676,00